DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

Gender, Sexuality and Politics

Type de cours : CS

Langue du cours : English

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Prof. Mireille Baurens

Contact : mireille.baurens@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Today's gender issues are numerous and varied and their political impact widespread. They lead to controversy in private and public contexts, and provide an intersectional concern through which social inequalities can be re-assessed.

In this course, different angles will put forward the impact of gender on public policies as well as underline the hierarchy of masculine and feminine stereotyped representations and the impact of biological difference beliefs. The course will provide historical landmarks to help grasp the deconstruction of sex-differences, and will explore some of the bi-, transsexual and homosexual literature in this field.

The course will show how the notion of gender pervades diverse social and political contexts: education (schools, universities, popular education), language policy, prisons, the professional world (private companies, the public sector), the media, art and culture. It will focus on fundamental concepts such as that of "empowerment", without forgetting recurring issues like prostitution, abortion, violence against women, here and elsewhere in the world…

Assessment: attendance, group oral presentation and individual written report on the class content.

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Attendance and class participation

Personal written work:

1-presentation of a specific "feature" of how gender appears in the student's own culture;

2- report on the different components of the class.

Collective written work:

1- topical analysis in connection with the meetings with activists or researchers invited to the class. The topic has to be validated by the teacher (mid-term);

2- commented bibliography in connection with the chosen topic (each member of the group presents one relevant reading).
The collective work will be synthesized in an oral presentation in the final class.
You do not have to be present in Grenoble after Xmas for this module.

Bibliographie indicative / *some milestones to start a Bibliography*

Catherine Achin (et al.), *Dictionnaire Genre et Science politique*, Presses de Sciences Po, 2013.
L. Bereni, S. Chauvin, A. Jaunait, A. Revillard, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles, 2008.
Erik Neveu, Christine Guionnet, *Féminins / Masculins, Sociologie du genre*, Armand Colin, 2005.
Tous les ouvrages de la série Egale à Egal, éditions Belin ; exemple : Claudie Baudino (2018), *Le sexe des mots, un chemin vers l'égalité*
Myriam Schneir, *Feminism in our time, the Essential Writings, World War II to Present.*
Colette Dowling, *the Frailty myth*, Random House trade Paperback New York, 2000.
Susanne Thorbeck and Bandana Patttanaik, *Transnational Prostitution, changing global patterns*, Zed Books, London and New York, 2002.
Judith Butler's writings…

A collective bibliography will be presented and completed throughout the class.

“Images of war, war of images”

Franck Petiteville, Professor of international relations

Grenoble Institute of political studies

Syllabus

War is an expression of organized violence that civilian populations can rarely escape. The extensive killing of civilians in wars is prohibited by the traditional “just war ethics” and by international humanitarian law. However, this controversial issue remains often theoretical. It becomes less abstract when based on images, photos, and documentaries that are widely disseminated in all contemporary wars. This 10-session course is precisely based on the assumption that visual emotions are necessary to realize the fundamental immorality of violent acts targeting civilians during war. The sessions are based on the collective watching (students and the professor in class) of documentaries about major contemporary wars: Vietnam, Bosnia, Iraq, Afghanistan, Syria, Ukraine, and Gaza. Each case study is first introduced by the professor in order to provide its geopolitical context. Afterwards, the viewing of the documentary is followed by a debate led by the professor over the arguments of just war theory and international humanitarian law.

1. **Introduction : the theoretical debate over the “just war ethics”**

2. **The Vietnam war: the spillover (1964-1968)**
   Documentary: *The Vietnam War* directed by Ken Burns and Lynn Novick (2017)
   Discussion and commentary

3. **The Vietnam war: the end (1973-1975)**
   Documentary: *The Vietnam War* directed by Ken Burns and Lynn Novick (2017)
   Discussion and commentary

4. **Bosnia (1992-95)**
   Documentary: *Warriors* by Peter Kosminsky (1999)
   Discussion and commentary

5. **The Iraq wars (1991 and 2003)**
   Documentary: *Once Upon a Time in Iraq* by James Bluemel (2020)
   Discussion and commentary

6. **The international intervention in Afghanistan (2001-2021)**
   Documentary: *Obama's War* by Martin Smith and Marcela Gaviria
   Discussion and commentary

7. **The war in Syria (2011-2020)**
   Documentary: *For Sama* by Waad al-Kateab and Edward Watts
   Discussion and commentary

8. **The war in Ukraine (since February 2022)**
   Documentary: *20 days in Mariupol* by Mstyslav Chernov (2023)
   Discussion and commentary

9. **The war in Gaza (since October 2023)**
   Documentary: *This is Gaza: witnessing the Israel Hamas War* by Yousef Hammash (2025)
   Discussion and commentary

10. **Final Debriefing: the "just war ethics" revisited**

Assessment: Students are evaluated in a final written exam (1.5 hours) in January.

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT /*COURSE DESCRIPTION* 1ER CYCLE

THE POSTCOLONIAL ANGLOSPHERE (S1)

Type de cours : Cours spécialisé
Langue du cours : Anglais

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Dr Robert Ivermee

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

This course focuses on the collapse of the British Empire in the twentieth century and the emergence of the English-speaking nation-states that replaced it in Asia, Africa, the Caribbean and elsewhere. First, we will consider the roots of the modern Anglosphere in the period of British global domination, before studying the weakening of British hegemony and the securing of political independence by different countries. Attention then shifts to the postcolonial period, as we examine how countries like South Africa and Australia have developed since independence. Emphasis is placed on how each country has sought to define itself, through processes of nation-building and the construction of new identities, as it has emerged from the shadow of colonial rule. Continuities and ruptures between the colonial and postcolonial periods are examined.

Main objectives:

1. Understand key events and processes in the construction of the modern Anglosphere
2. Become familiar with the history of diverse English-speaking countries
3. Develop your critical thinking by examining continuities and ruptures between the colonial and postcolonial periods
4. Develop your research, presentation and writing skills by completing assignments about the history of different English-speaking countries and contexts

Plan des séances / *Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)*

Séance	**Sujet**	**Lectures obligatoires pour préparer la séance**
Séance 1	Introduction: The British Empire and the Anglosphere	
Séance 2	The foundation of the Commonwealth	
Séance 3	Decolonisation and the end of empire	
Séance 4	Australia: land and rights	
Séance 5	South Africa: Apartheid and after	

Séance 6	India: socialist, secular, democratic?	
Séance 7	Pakistan: an Islamic state?	
Séance 8	The Caribbean: memory and restorative justice	
Séance 9	The United Kingdom: legacies of empire	

Modalités d'évaluation / *Assessment*

- A 5-minute oral presentation prepared and recorded outside of class (30%)
- A research-based essay (70%)

Information concernant le plagiat / *Plagiarism*

Il faut impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat que vous trouvez sur le site de Sciences Po Grenoble – UGA. Le plagiat est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio).
L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.

Bibliographie indicative / *Bibliography*

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

Droit international public / Public international law

Type de cours : CS
Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Ludovic Chan-Tung
Contact : ludovic.chan-tung@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

(Jour et horaire prévisionnel)

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Ce cours a pour objectif d'appréhender les éléments fondateurs du droit international public qui est, par définition, le droit applicable aux relations entre Etats. Cependant, ces derniers n'ont pas cessé depuis la naissance de la notion de l'Etat moderne de brandir le principe de souveraineté comme un « droit fondamental » de chaque Etat face à toute tentative de création d'un pouvoir international centralisé supra-étatique apte à sanctionner les Etats en cas de violation des normes internationales.

Il s'agira de comprendre à la fois la complexité et la contradiction de cette branche de droit car, paradoxalement, la « non-ingérence » et « le domaine réservé », qui sont deux principes fondamentaux du droit international, demeurent à ce jour un rempart laissant à l'Etat, en tant que sujet principal de ce droit, le champ libre d'action sur son propre territoire. Aujourd'hui, le droit international public est plus fragilisé que jamais et certains internationalistes en viennent même à douter de son efficacité.

Plan du cours :

Introduction – Définition du DIP

Thème 1 – Histoire du DIP

- L'Antiquité
- Le Moyen-âge
- Les Temps modernes
- La période contemporaine

Thème 2 – Sujets du DIP

- L'Etat
- L'organisation internationale
- L'individu ?

Thème 3 – Grands principes du DIP

- La souveraineté
- L'interdiction du recours à la force
- La non-ingérence dans les affaires intérieures

Thème 4 – Principales sources du DIP

- Les traités
- La coutume
- Les actes unilatéraux

Modalités d'évaluation / *Assessment*

L'évaluation prendra la forme d'une rédaction d'un papier par groupe de 3-4 étudiants d'environ 7-10 pages (Times New Roman, police 12) et qui inclura une bibliographie et des notes de bas de page. Les sujets seront attribués au début du semestre. Chaque papier identifiera précisément les parties écrites par chaque étudiant.

Bibliographie indicative / *Bibliography*

- Alland (D.), *Manuel de droit international public*, 9ème éd., 2022.
- Combacau (J.), Sur (S.), *Droit international public*, 13ème éd., 2019.
- Daillier (P.), Forteau (M.), Pellet (A.), *Droit international public*, 9ème éd., 2019.
- Decaux (E.), De Frouville (O.), *Droit international public*, 12ème éd., 2020.
- Dupuy (P.-M.), Kerbrat (Y.), *Droit international public*, 15ème éd., 2020.

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

RELATIONS INTERNATIONALES ENTRE CONFLICTUALITE ET TENTATIVES D'ORDONNANCEMENT
Type de cours : CS
Langue du cours : F

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Philippe Droz-Vincent

philippe.drozvincent@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

S1 jeudi 12.30-14.30

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Organisé autour de grands thèmes, de façon à pouvoir intégrer ceux qui n'ont jamais abordé les RI, ceux qui débutent les RI tout comme ceux qui recherchent un approfondissement en RI. Les thèmes sont aussi adaptés selon l'actualité.

Logiques de puissance, USA en RI, montée de nouveaux acteurs, Chine en RI, Russie en RI

Guerres classiques, transformations des guerres et guerres civiles, retour de la guerre en Europe?

Idées, idéologies, transformation des RI par la démocratie, politique étrangère US

Intervention et RI, ONU ou intervention unilatérale, des néo-conservateurs en Iraq, à l'Afghanistan, à la Libye ou à la Syrie

Nouveaux acteurs en RI, Ongs dans la guerre et la pacification

Juridicisation des RI, justice internationale et transitionnelle

Fractures religieuses, fragmentation identitaire du monde

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Paper à rendre (selon les modalités données en cours)

Bibliographie indicative / *Bibliography*

Manuels de RI pour débuter ; complétés en cours avec des éléments d'approfondissement par thèmes

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

Enquêter sur les images. Enquêter par l'image.
Type de cours : CS
Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Olivier Ihl
Contact : olivier.ihl@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

Jeudi 12h30-14h30

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Ce cours d'iconographie politique propose de se familiariser avec une approche qui bouleverse les sciences sociales depuis vingt ans : les *visual studies*. Que ce soit en histoire, en sociologie ou en anthropologie, l'image tient une place centrale comme document et comme outil d'analyse, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de photographie, de cinéma, de vidéo... Cet enseignement se propose à partir de cas pratiques d'en explorer les usages de nos jours comme hier. Qu'est-ce qu'une image ? Comment la regarder ? Que peut-elle nous apprendre, en particulier sur certains fonctionnements du politique ?

Chaque séance se déroulera autour de trois temps forts : une fenêtre académique (les courants et controverses qui se sont constitués autour de l'étude des images), une fenêtre méthodologique (comment en faire une pièce démonstrative à part entière pour une recherche artistique ou un mémoire ?), une fenêtre pratique (comment retrouver les conditions de production de ces images et que veulent-elles dire si on les considère avec sérieux ?)

Les étudiants seront invités à proposer leurs propres supports iconographiques pour des exercices de visualisation en commun (photo, dessin, vidéo).

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Dossier sur une image choisie par l'étudiant et à rendre à la fin de l'année

Année universitaire 2024-2025
Semestre d'automne

Cours spécialisé

Gouvernance et grands enjeux urbains

Marine Bourgeois
Maîtresse de conférences en science politique
Sciences Po Grenoble-UGA, Pacte
marine.bourgeois@iepg.fr
Bureau n°57

Cet enseignement s'inscrit dans le parcours intégré Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques (AUEP) proposé par Sciences Po Grenoble, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) et l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA).

Descriptif du cours

Plus de la moitié des habitants de la planète vit désormais dans les villes. L'urbain est devenu le cadre dominant des pratiques et des relations sociales au sein duquel les conflits se régulent et les politiques publiques se construisent. Au côté de l'espace national, les villes et les métropoles se sont imposées comme une échelle clé pour comprendre et agir sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre temps. Les acteurs urbains, qu'ils soient élus, bureaucrates ou acteurs économiques, s'efforcent de leur donner du sens et d'y répondre par des propositions politiques. Cette relocalisation du politique donne lieu à une politisation sans précédent des grands choix stratégiques pour les villes.

Ce cours spécialisé traite des grandes transformations des villes européennes sous l'effet de la globalisation, des mutations des systèmes productifs, de l'européanisation et de la recomposition des Etats. Il propose un regard de sociologie politique sur la gouvernance et les politiques urbaines. Les réflexions qui y sont menées portent sur les recompositions de l'Etat et de ses rapports avec les villes, les transformations économiques et sociales des territoires, ainsi que les évolutions des formes de mobilisation politique et de production des politiques urbaines. Ces questions sont abordées à partir d'une série de grands enjeux socio-urbains et des politiques menées dans les villes européennes pour y répondre.

Sur des thématiques définies, le cours combine la lecture de textes scientifiques contemporains et la présentation de cas d'études précis, tirés de différents secteurs de politiques urbaines, dans différents pays, régions et villes. Il s'agira de les discuter et de les questionner à partir des outils théoriques des « *urban studies* ».

Le cours poursuit trois objectifs principaux :
- Connaitre les grands processus qui transforment les villes contemporaines
- Prendre connaissance des grandes controverses théoriques qui traversent les « *urban studies* »
- Développer une compréhension pluridisciplinaire et critique du fait urbain.

Evaluation du cours

Les étudiant·es seront évalué·e·s sur la base de plusieurs travaux :

Lectures obligatoires et participation aux discussions collectives

Votre participation active aux discussions collectives est vivement attendue et souhaitée.

La lecture attentive du texte est obligatoire.

Pour vous guider dans la lecture des textes et vous en rappeler, vous réaliserez une fiche pour chacun d'eux, dans laquelle vous répondrez aux questions suivantes :

- Quelle est l'idée centrale du texte ? Situez le texte et l'argument défendu dans la littérature existante sur la question traitée.
- Comment le texte est-il structuré ? Identifiez les différentes étapes de la démonstration, leur enchaînement et les éléments de preuve sur lesquels elle repose.
- Quel est votre point de vue sur la thèse défendue par le texte et sa démonstration ? Sont-ils convaincants ? Examinez l'idée centrale, les arguments utilisés, les preuves empiriques mobilisées. Réfléchissez aussi aux aspects de la question que le texte aurait négligés.

Nota bene : Tous les textes sont mis à disposition sur le drive du cours.

Test de connaissances

Un test sera organisé en présentiel **lors de la semaine d'examen.**
Il durera 1 heure et portera sur les lectures obligatoires et les connaissances acquises lors du semestre.

Il prendra la forme de questions ouvertes et de questions à choix multiples.

Note finale

- Participation orale, assiduité, lectures obligatoires : 20%
- Test final : 80%

Retard et plagiat

La règle générale est la suivante : pour tout retard dans la remise à l'écrit ou la présentation à l'oral d'un travail, la note sera diminuée d'un point par jour de retard. Toute exception à cette règle devra être dûment justifiée par une raison valable.
Les travaux seront analysés avec le logiciel Compilatio. Le plagiat (dont l'utilisation de ChatGPT) ne sera pas toléré. Toute infraction sera punie suivant les sanctions prévues par le règlement des études.

Plan du cours

1. Introduction générale

Présentation des objectifs pédagogiques et du travail à réaliser par les étudiant·e·s.
Introduction générale de l'enseignement.

Première partie. Gouvernance et pouvoirs urbains

2. L'État et les villes en Europe : une perspective historique

Lecture obligatoire
Pinson G., 2010. « La gouvernance des villes françaises. Du schéma centre-périphérie aux régimes urbains », *Pôle Sud*, 1, 32, p. 73-92.

Références complémentaires
Crozier M., Thoenig J.-M., 1975. « La régulation des systèmes organisés complexes : le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, 16 (1), p. 3-32.
Duran P., Thoenig J.-C., 1996. « L'Etat et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 46(4), p. 580-623.
Jouve B., 2004. *La gouvernance urbaine en questions*. Paris, Elsevier.
Le Galès P., « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, n°45, vol. 1, p. 57-95.

3. L'État, le marché et les villes (1)

Lecture obligatoire
Harvey D., 2015 (1989). "Vers la ville entrepreneuriale. Mutation du capitalisme et transformations de la gouvernance urbaine », dans Gintrac C., Giroud M. (dir.), *Villes contestées. Pour une géographique critique de l'urbain.* Paris, Les Prairies ordinaires, p. 87-13.

Documentaire à visionner avant la séance
Mainmise sur les villes, documentaire réalisé par Claire Laborey, 2015, 88'.

Références complémentaires
Brenner N., 2004. *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.
Brenner N., Theodore N., "Cities and the Geographies of "Actually Existing Neoliberalism", Antipode, 34(3), p. 349-379.

Brenner N., Peck J., Theodore N., “Neoliberal Urbanism: Models, Moments, Mutations”, *SAIS Review*, 29(1), p. 49-66.
Harvey D., 2011. *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris Editions Amsterdam.

4. L’État, le marché et les villes (2)

Lecture obligatoire
Epstein R., 2015. « La gouvernance territoriale : une affaire d’État La dimension verticale de la construction de l’action collective dans les territoires », *L'Année sociologique*, 65 (2), p. 457-482.

Références complémentaires
Adisson F., Artioli F., 2020. “Four Types of Urban Austerity: Public Land Privatisations in French and Italian Cities”, *Urban Studies*, 57(1), p. 75-92.
Artioli F., 2017. « Les politiques du retrait territorial de l’Etat. Réformes de la carte militaire et gestion des mobilisations locales (1989-2012) », *Gouvernement et action publique*, 6 (1), p. 81-106.
Béal V., « *Trendsetting cities* : les modèles à l’heure des politiques urbaines néolibérales », *Métropolitiques*, 30 juin 2014.
Béal V., Epstein R., Pinson G., 2015. « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, n° 3, p. 103-127.

Deuxième partie. Crises et transformations socio-spatiales

5. Quartiers populaires et marginalités urbaines

Lecture obligatoire
Desmond M., “Eviction and the reproduction of urban poverty”, *American Journal of Sociology*, 118, 2012, p. 88-133.

Références complémentaires
Aguilera T., « Reloger, mettre en attente et expulser les bidonvilles de Madrid : quand des politiques de résorption produisent de l’expulsion », *L'Année sociologique*, 2018/1, vol. 68, p. 101-134.
Goffman A., « On the run: Wanted men in a Philadelphia ghetto », *American Sociological Review*, vol. 74, n°3, 2009, p. 339-357.
Lion G., 2015, « Saisir l’habiter par ses marges précaires », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°110, p. 108-117.
Masclet O., 2005. « Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte àl’immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, p. 10-25.
Préteceille E., 2006. « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation etmixité ». *Sociétés contemporaines* 62, p. 69-93.
Small M. S., 2008. “Four reasons to abandon the idea of the ghetto”, *City & Community*, 7(4), p. 389-398.
Wacquant L., 2005. « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique ». *Actes de la recherche ensciences sociales* 160, p. 4-21.
Wirth L., 1928. *The Ghetto.* The University of Chicago Press, Chicago.

6. Les classes supérieures dans la ville

Lecture obligatoire
Cousin B., 2014. « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadresparisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, n°204, p. 88-101.

Références complémentaires
Bozouls L., « « Et si le luxe c'était l'espace ? ». Le rôle de l'espace du logement dans la socialisation des classes supérieures du pôle privé », *Sociétés contemporaines*, 2019/3 (N° 115), p. 151-179.
Chauvin S., Cousin B., « L’entre-soi élitaire à Saint Barthélémy », *Ethnologie française*, 2008, 42/2, p. 335-345.
Cousin B., « Classes supérieures de promotion et entre-soi résidentiel : l’agrégation affinitaire dans les quartiers refondés de Milan », *Espaces et sociétés*, 2014, 150, p. 85-105.
Jounin N., *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte, 2014.
Le Wita B., *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Maison des sciences de l’homme, 1988.
Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1992.
Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d’enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2000.
Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Paris Mosaïque*, Paris, Calmann-Lévy, 2001.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M*., Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007.
Rivière C., « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », *Métropolitiques*, 18 juin 2012, URL : https://www.metropolitiques.eu/Les-enfantsrevelateurs-de-nos.html.
Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, La Découverte, 2007.

7. La ville gentrifiée

Lecture obligatoire
Butler T., "Living in the Bubble: Gentrification and its 'Others' in North London", *Urban Studies,* 40(12), 2003, p. 2469-2486.

Références complémentaires
Chabrol M., Collet A., Giroud M., Launay L., Rousseau M., Ter Minassian H., 2016. *Gentrifications*. Editions Amsterdam, 357p.
Glass R., 1964. *London: Aspects of Change. Report No. 3, Centre for Urban Studies*. London. MacGibbon & Kee.
Tissot S., 2015. *Good Neighbors: Gentrifying Diversity in Boston's South End*. London and New York: Verso.
Van Criekingen M., 2021, *Contre la gentrification. Convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, Paris, La Dispute.

8. La mixité sociale : distance sociale, proximité spatiale ?

Lecture obligatoire
Blokland T.&Van Eijk G., 2010. "Do People Who Like Diversity Practice Diversity in Neighbourhood Life? Neighbourhood Use and the Social Networks of 'Diversity Seekers' in a Mixed Neighbourhood in the Netherlands", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(2), p. 313-332.

Références complémentaires
Blokland T., 2003. *Urban Bonds: Social relationships in an inner city neighbourhood*. Cambridge: Polity Press.
Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11-1, p. 3-33.
Kleit R. G., 2005. "HOPE VI new communities: Neighborhood relationships in mixed-income housing". *Environment and Planning A*, 37(8), p. 1413-1441.
Préteceille E., 2006. « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienneentre polarisation etmixité ». *Sociétés contemporaines* 62, p. 69-93.
Tanter A. et Toubon J.C., 1999. « Mixité sociale et politique de peuplement : genèse de l'ethnicisation desopérations de réhabilitation ». *Sociétés Contemporaines 33-34*, p. 59-86.
Tissot S., 2005. « Une discrimination informelle ? Usage de la notion de mixité sociale dans la gestion desattributions de logements HLM ». *Actes de la recherche en sciences sociales 159*, 54-69.

9. Ledéclin urbain

Lecture obligatoire
Morel Journel C., Sala Pala V., 2021. « Chapitre 11. La décroissance urbaine comme opportunité de (re)faire la ville avec et pour les habitant·es ? Expériences stéphanoises », dans Béal V., (éd.), *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale.* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, p. 353-388.

Références complémentaires
Béal V., Cauchi-Duval N., Rousseau M. (dir.), 2021. *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale.* Paris, Editions du Croquant, 480p.
Béal V., Collet A., De Fillipis J., Ocejo R., Rousseau M., « Villes en décroissance », *Métropolitiques*, 2017.
Béal V., Fol S., Miot Y., Rousseau M., 2019. « Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalition in French cities », *Urban Geography*, vol. 40, n° 2, p. 192-214.
Béal V., Cary P., Fol S., Rousseau M., 2019. « Les villes en décroissance à la croisée des chemins », *Géographie, économie, société*, vol. 21, n° 1-2, p. 5-22.
Béal V., Fol S., Rousseau M., 2016. « De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines », *Géographie, économie et société*, vol. 18, n°2, p. 211-234.

Bibliographie générale

Amin A. (ed.), 1994. *Post-Fordism. A Reader*, Oxford, Blackwell.
Ascher F., 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
Bagnasco A., Le Galès P. (dir.), 1997. *Villes en Europe*, Paris, La Découverte.
Bairoch P., 1985. *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris Gallimard.
Benko, G., Lipietz, A. (éd.), 1992. *Les régions qui gagnent: districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris: PUF.
Davezies L., 2008. *La République et ses territoires*, Paris, Seuil.
Dormois R., 2015. *Les politiques urbaines. Histoire et enjeux contemporains*. Rennes, PUR.
Estèbe P., 2008. *Gouverner la ville mobile : Intercommunalité et démocratie locale*, Paris, PUF.
Fijalkow Y., 2002. *Sociologie de la ville*, Paris: La Découverte.
Grafmeyer Y., Joseph I. (dir.), 2004. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Flammarion.
Grafmeyer Y., 1994. *Sociologie urbaine*, Paris: Nathan.
Kantor P., Lefèvre C., Saito A., Savitch H.V., Thornley A., 2012. *Struggling giants. City-region governance in London, New York, Paris, and Tokyo*. University of Minnesota Press.
Lefebvre H., 1968. *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos.
Lefèvre C., Pinson G., 2020. *Pouvoirs urbains. Ville, politique et globalisation*. Paris, Armand Colin.
Pasquier R., Guigner S., Cole S., 2020. *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po.
Roncayolo M., 1990. *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.
Sassen S., 1996. *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris: Descartes
Savitch H., Kantor P., 2002. *Cities in the International Marketplace. The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe*, Princeton, Princeton University Press.
Segaud M., Bonvalet C., Brun J., 2010. *Logement et habitat, l'état des savoirs*. Paris : Éd. la Découverte.
Stébé, J.-M., Marchal, H. (dir.), 2009. *Traité sur la ville*, Paris, PUF.
Topalov C., 1987. *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
Veltz P., 1994. *Mondialisation, villes et territoires*. Paris, PUF.
Weber M., 1982 (édition originale 1921). *La ville*, Paris, Aubier.

Sites internet utiles

- INSEE: https://www.insee.fr/fr/statistiques?categorie=1
- Métropolitiques : https://www.metropolitiques.eu/
- Cities are back in town: http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/
- La Vie des Idées : http://www.laviedesidees.fr/

Revues dans le champ des études urbaines

- *Métropoles*
- *Espaces et sociétés*
- *Géographie, Economie, Société*
- *Les Annales de la recherche urbaine*
- *International Journal of Urban and Regional Research*
- *Environment and Planning A: Economy and Space*
- *City & Community*
- *Urban Studies*
- *Housing Studies*
- *Housing Policy Debate…*

Revues généralistes

- *Revue française de sociologie*
- *Revue française de science politique*
- *Revue française d'administration publique*
- *Sociétés contemporaines*
- *Gouvernement et action publique*
- *Actes de la recherche en sciences sociales*
- *Sociologie*
- *L'Année sociologique*
- *Politix*
- *Population*
- *American Journal of Sociology*
- *American Sociological Review…*

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

La raison et le sacré. Des Lumières à la République.
Type de cours : CS
Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Olivier Ihl
Contact : olivier.ihl@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

Mardi 17h30-19h30

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Ce cours d'histoire des idées politiques propose de se familiariser avec certaines œuvres (Locke, Rousseau, Montesquieu, Tocqueville, Péguy, Foucault, Lefort...) et certains courants de pensée (l'utilitarisme, le libéralisme, le romantisme, le nationalisme...) qui constituent la trame de nos débats contemporains.
Le fil directeur de cet enseignement sera de comprendre comment la raison politique s'est émancipée, depuis la fin du XVIIIème siècle, des puissances et des tutelles de la tradition. Quelle place occupe-t-elle de nos jours dans un monde marqué par la montée des inégalités sociales, le développement des migrations mais aussi par la redéfinition du lien existant entre l'homme et les autres espèces vivantes. C'est l'occasion de renouer avec la force des grands textes pour interroger le rôle des idées en histoire. Qu'est-ce qui fait qu'un écrit devient une œuvre ? Quels rapports peut-on établir entre texte et contexte ? La notion d'auteur est-elle une illusion ?

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Dissertation écrite d'une durée de 2 heures, sur table, à partir d'un sujet choisi parmi deux proposés.

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT
1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / *Course Title*

L'AUTORITARISME DANS LE MONDE ARABE : ETATS, REGIMES, CONTESTATIONS ET RECOMPOSITIONS APRES 2011
Type de cours : CS
Langue du cours : F

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

Philippe Droz-Vincent

philippe.drozvincent@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

S1 Mercredi 17.30-19.30

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

Comprendre les mutations initiées en 2010-11 tout comme leurs limites et la faible moisson démocratique résultante ou celles ouvertes en 2019 suppose de saisir la nature et le fonctionnement des régimes politiques.

Les deux premières séances seront consacrées à des rappels sur le Moyen-Orient et sa structuration politique pour permettre la participation de tous, « néophytes » comme « initiés ».

Les séances ultérieures seront consacrées au phénomène de l'autoritarisme, ne serait-ce que parce que ces Etats sont marqués par le legs autoritaire, même quand ils entrent dans une phase de transition politique. Principalement les régimes, leur contestation (islamistes) et les résistances des sociétés.

Dans la dernière partie, il s'agira de comprendre la nouveauté radicale des mouvements de contestation issus des sociétés dans les années 2010. Nous décrirons les différentes trajectoires depuis les plus favorables (Tunisie) aux chaotiques (Egypte) voire qui déraillent vers la guerre civile (Syrie). Tout revenant également sur l'Algérie ou le Soudan après 2019.

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Examen sur table

Bibliographie indicative / *Bibliography*

- Ph D-V, Le Moyen-Orient, Paris, Le Cavalier Bleu

- Ph D-V, « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe », Revue Française de Science Politique, Paris, Décembre 2004

- Ph D-V, Military Politics of the Contemporary Arab World, Cambridge University Press, 2020, chapitres 5 et 6

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT /*COURSE DESCRIPTION* 1ER CYCLE

Les pays d'Europe centrale et orientale : une nouvelle matrice au sein de l'Union européenne ?

Cours spécialisé
Langue du cours : Français

Sylvie LEMASSON
Contact : sylvie.lemasson@sciencespo-grenoble.fr

Si les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ne forment pas un groupe homogène au sein de l'Union européenne (UE), il n'en demeure pas moins que leur rôle au sein des instances bruxelloises ne cesse de se renforcer. Après avoir été considérés comme des acteurs de second rang en raison d'une adhésion tardive à l'UE, sans avoir participé à l'architecture communautaire, ils deviennent à différents titres des États membres incontournables de l'appareil bruxellois. La guerre en Ukraine a incontestablement accéléré ce processus de maturation et de mutation.
Aussi, que ce soit dans le domaine de la défense européenne, de la souveraineté énergétique ou bien encore des politiques migratoires et mémorielles, les PECO occupent désormais une place centrale dans le processus décisionnel européen.
Leur héritage spécifique comme leur positionnement géopolitique contribuent plus que jamais à la définition de nouveaux axiomes au sein de l'UE. L'affirmation d'un fort atlantisme ou au contraire le maintien de relations avec la Russie invitent l'espace communautaire à se mesurer à des paramètres inédits.
Dans ce contexte de changement stratégique majeur de l'UE, ce cours appréhende dans un premier temps les ressorts historiques des PECO pour mieux comprendre leurs singularités. Puis, il aborde les étapes et les facteurs d'évolution des acquis communautaires en fonction de leurs « bagages » autant politiques que sociologiques. Enfin, il s'attache à analyser les engagements des PECO entre action consensuelle et déviance normative. Une attention particulière sera donnée au rôle de la Pologne, de la Hongrie et des Etats baltes.

Plan des séances / *Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)*

	Les pays d'Europe centrale et orientale : une nouvelle force motrice au sein de l'Union européenne ?	**Lectures optionnelles : 2 à 3 articles proposés avec le plan de la séance**
Séance 1	Repères historiques de la formation étatique des PECO	
Séance 2	Processus d'intégration à l'UE	
Séance 3	De la PEV-orientale aux associations subrégionales	
Séance 4	La Pologne comme aiguillon stratégique majeur	

Séance 5	Les Etats baltes comme trait d'union entre les différentes lignes sécuritaires de l'UE	
Séance 6	La Hongrie comme acteur référent des démocraties illibérales	
Séance 7	Les nouvelles sources énergétiques de l'UE	
Séance 8	Inflexions des politiques mémorielles au sein de l'UE	
Séance 9	La guerre en Ukraine et le changement d'axiomes pour la défense européenne	

Modalités d'évaluation / *Assessment*

Examen écrit (2 heures) ou un oral de 20 minutes (possible en fonction du nombre d'étudiants) en janvier

Information concernant le plagiat / *Plagiarism*

Il faut impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat que vous trouvez sur le site de Sciences Po Grenoble – UGA. Le plagiat est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio).
L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.

DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1ER CYCLE – SEMESTRE 1

Les politiques culturelles : le « modèle » français en question. A la lumière des comparaisons internationales

Type de cours : CS
Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / *Professor(s)*

MARX Lisa
Contact : lisa.marx@iepg.fr

Horaire du cours / *Course schedule*

Mardi 17h30-19h30

Résumé et objectifs du cours / *Course description - Targets*

L'action des pouvoirs publics dans le domaine des affaires culturelles est souvent vue comme un projet de rassemblement du plus grand nombre dans la connaissance et l'admiration aussi bien du patrimoine historique commun que de la création contemporaine. Elle peut aussi apparaître comme une forme culturelle de l'État Providence qui proposerait d'élargir l'accès aux œuvres et services culturels dans une perspective globale d'égalisation des conditions.
L'objet de ce cours est de mettre à distance cette idéologie des politiques culturelles. Il s'agira au contraire de montrer que dans ce domaine, comme dans d'autres secteurs des politiques publiques, l'action des pouvoirs publics est le produit des interactions entre acteurs et groupes sociaux. L'histoire et l'analyse de la période contemporaine montrent en effet que ce champ d'intervention est un espace de luttes matérielles et symboliques puissantes. Les évolutions observables ne sont pas seulement le fruit d'une évolution des idées mais aussi le résultat de rapports de forces entre des groupes porteurs de visions différenciées du rôle des pouvoirs publics à l'égard des questions culturelles. Des exemples de différents secteurs artistiques (musées, musique, cinéma, livre, grandes institutions, etc.) seront examinés au fil du cours, ainsi que les enjeux touchant à l'éducation culturelle et artistique et aux métiers de la culture.
Ce cours est susceptible d'intéresser tant les étudiant soucieux de comprendre un domaine où, en France, les gouvernements nationaux et locaux sont particulièrement investis, que celles et ceux souhaitant poursuivre leur formation en se spécialisant sur les questions d'actions et de politiques publiques ou de sociologie politique. Enfin, s'il est partiellement centré sur le « modèle » français, ce cours l'analyse à l'aune des comparaisons internationales et évoque donc également l'action d'autres gouvernements, notamment mais pas exclusivement européens et nord-américains, en ce même domaine, du niveau régional à l'échelon supranational.

Le cours poursuit trois objectifs principaux :
- Connaitre les acteurs, enjeux et étapes majeures des politiques culturelles
- Prendre connaissance des grandes controverses théoriques des recherches s'intéressant à l'action publique dans les arts et la culture
- Savoir identifier les enjeux des débats publics sur la politique culturelle et les critiquer

Plan des séances / *Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)*

Séance et date	Sujet	Lectures obligatoires pour préparer la séance
Séance 1	Introduction : Politiques culturelles ?	
Séance 2	Approches historiques des politiques culturelles en France	Martin, Laurent (2011), « La politique culturelle de la France depuis 1945 », in P. Poirrier (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde. 1945-2011*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture/La documentation Française, pp. 241-263.
Séance 3	Les typologies internationales des politiques culturelles	Monica Gattinger, Diane Saint-Pierre, avec la collaboration d'Alexandre Couture Gagnon, Anne-Marie Autissier, Kevin Mulcahy & Fabrice Thuriot (2011), « L'analyse comparative des politiques culturelles infranationales : réflexion sur le cas canadien », *Loisir et Société / Society and Leisure*, vol.34 n° 2, pp.149-186.
Séance 4	Les industries culturelles	Anne Bellon (2016). « La politique de concurrence au secours de l'exception culturelle. L'arrivée de Netflix en France depuis le ministère de la Culture », *Gouvernement et action publique*, vol. l5, n° 4, 2016, pp. 119-140.
Séance 5	Faire varier les échelles des politiques culturelles : Décentralisation et déconcentration, territorialisation et métropolisation….	Charles Ambrosino et Vincent Guillon (2012), « Gouverner, consommer et produire. Les trois mondes de la ville créative. Londres, Birmingham, Lyon et Lille », in G. Saez et J.-P. Saez (dir.), *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles*, Paris, La Découverte, pp. 95-105.
Séance 6	La question des publics : de la démocratisation culturelle aux droits culturels	Sébastien Appiotti (2022), « Le musée, de la démocratisation culturelle aux droits culturels », *NECTART*, vol. 14, n° 1, pp. 55-71.
Séance 7	Professions artistiques et culturelles : intermittence, mobilisation, questions de genre	Serge Proust (2010), « Mobilisation d'artistes et maîtrise du fonctionnement des champs politiques. Les luttes autour du régime de l'intermittence », in V. Roussel (dir.), *Les artistes et la politique. Terrains franco-américains*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 105-129.
Séance 8	L'éducation artistique et culturelle	Anne Jonchery et Sylvie Octobre (2022). « Introduction : L'éducation artistique et culturelle (EAC) : d'un sigle administratif et politique à une ambition de recherche », in A. Jonchery et S. Octobre (dir.), *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, pp. 15-46.
Séance 9	Conclusion : les politiques culturelles aujourd'hui, fragilités et défis	*Posez vos éventuelles questions sur l'espace moodle de l'enseignement jusqu'au vendredi précédant la séance*

Modalités d'évaluation / *Assessment*

- Assiduité aux cours : préparation (lectures obligatoires à trouver dans espace Moodle de l'enseignement) et participation
- Fiches de lecture sur les 7 lectures obligatoires à déposer avant la lecture sur l'espace Moodle (le format sera expliqué en début de semestre). Pour chaque étudiant, deux fiches au hasard seront notées au fil du semestre. 25% de la note.
- Présentation orale de 10 minutes, en groupe, d'un enjeu lié aux politiques culturelles à l'international, si possible une politique culturelle « originale » ou « débattue » + transmission d'une liste commentée de 3 sources académiques vous ayant servi, au plus tard une semaine après l'exposé. Choix des sujets et indications de sources possibles en fonction de votre niveau d'étude : plus d'encadrement et sujet français autorisés pour les A1, moins d'encadrement pour les A3 et A4. 25% de la note.
- Test final : 50% de la note.

Information concernant le plagiat / *Plagiarism*

Le plagiat, tel que défini ici: http://www.sciencespo-grenoble.fr/les-ressources/appui-a-la-recherche/comment-eviter-le-plagiat/, est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio).
L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.

Bibliographie indicative / *Bibliography*

Becker Howard S. *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.
Dubois Vincent., *La politique culturelle, genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1996.
Dubois Vincent, Clément Bastien, Audrey Freyermuth et Kévin Matz, *Le Politique, l'artiste et le gestionnaire*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.
Durrer Victoria, Toby Miller et Dave O'Brien (dir.), *The Routledge Handbook of Global Cultural Policy*, London, Routledge, 2018.
Eling Kim, *The politics of cultural policy in France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1999.
Xavier Greffe Xavier et Sylvie Pflieger, *La politique culturelle en France*, Paris, La Documentation Française, 2009.
Moulin Raymonde *L'artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion, 1992.
Poirrier Philippe (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation Française, 2017.
Poirrier Philippe, *L'État et la culture en France au XXè siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.
Poirrier Philippe (dir). *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture/La documentation Française, 2011.
Saez Guy, (dir.), *Institutions et vie culturelles*, Paris, La Documentation Française, coll. Les Notices, 2005.
Urfalino Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Comité d'histoire du ministère de la culture, La Documentation Française, 1996 ; Hachette, littératures, 2004.

Numéros de revue :

Cahiers Français, « Culture, État et marché », n°312, janvier – février, 2003.
Cahiers Français, « Les politiques culturelles », n°348, janvier-février 2009.
Pyramides – Revue du Centre d'Études et de Recherches en Administration Publique, « Les services publics culturels : missions, enjeux et défis » (dir. Jonathan Paquette et Alexandre Piraux), n°30bis, 2020.
Pôle Sud, « Changer les politiques culturelles » (dir. Elodie Bordat, Philippe Teillet), n° 41, 2014.

Revues :
International Journal of Cultural Policy ; Cultural Trends ; Journal of Arts Management, Law and Society ; Journal of Cultural Management and Cultural Policy ; L'Observatoire. La revue des politiques culturelles, Nectart

Autres :
Compendium of Cultural Policies and Trends : https://www.culturalpolicies.net/
Au centre de documentation de Sciences Po Grenoble-UGA : en particulier le rayon 306.4
Les ouvrages de la collection « Politiques culturelles » aux Presses Universitaires de Grenoble
Les publications du ministère de la Culture : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications

Droit administratif (C1 français requis)

Dorian Guinard

Lundi 17h30-19h30

descriptif à venir